



Ordonnance de télécom CRTC 2008-142

Ottawa, le 15 mai 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	299 (Aliant Telecom)	le 24 avril 2008	le 26 juin 2008
Téléphone Milot inc.	37 37A	le 2 mai 2008 le 8 mai 2008	le 1 ^{er} juin 2008
Société TELUS Communications	305	le 5 mai 2008	le 20 mai 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>